

AVENIR DE NOS TERRITOIRES



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires
SRADET

Instance territoriale de dialogue

7 Novembre 2019

Espace azuréen

Salle Bel'Aube, Le Cannet

Déroulé de la séance

Introduction de Pierre-Paul LEONELLI, conseiller régional, membre du groupe Union pour la Région

Alix ROCHE, directrice de la Délégation Connaissance Planification Transversalité

Organisation institutionnelle de l'Espace Azuréen

Objectifs chiffrés du SRADDET :

- enjeu démographique
- enjeu de consommation foncière
- enjeu habitat

La suite des travaux : organisation des trois séquences au 2^e semestre 2020

Echange avec les participants

Conclusion

Pierre-Paul LEONELLI
Conseiller régional, membre du groupe Union pour la Région

AVENIR DE NOS TERRITOIRES



Les instances territoriales de dialogue

- **Accompagner localement la mise en œuvre** du SRADDET dans les territoires, notamment la déclinaison des objectifs ou la modulation des règles
- **Des lieux de débat** à l'échelle des espaces du SRADDET pour décliner les objectifs régionaux, en particulier :
 - La croissance démographique
 - La consommation de l'espace
 - La production de logements

Les dates des réunions des instances de dialogues :

- Espace provençal : 17 octobre - Marseille – 14h30 - 16h30
- Espace rhodanien : 18 octobre – Avignon – 14h30-16h30
- Espace alpin : 05 novembre – Gap - 15h00-17h00
- Espace azuréen : 07 novembre – Le Cannet - 9h30 – 11h30

Une charte qui précise les modalités de fonctionnement des instances de dialogue

Présidence



Elus régionaux et métropolitains

Composition



Services de l'Etat, Départements, structures porteuses de SCOT ou de PLUi, EPCI, Pôles métropolitains, Parcs Naturels Régionaux

Rôle



Expliciter les thématiques abordées par le SRADDET, se concerter pour mettre en œuvre et décliner les objectifs et les règles dans les territoires

Missions et modalités de fonctionnement



- Préparation assurée pour chaque espace par la Région
- Réunion en tant que de besoin à l'invitation de la Région
- Participation restreinte de manière à faciliter l'échange et la discussion

Alix ROCHE
Directrice de la Délégation
Connaissance Planification Transversalité

AVENIR DE NOS TERRITOIRES



Ordre du jour

1. Portrait de l'espace azuréen

- Organisation institutionnelle
- Etat d'avancement des démarches de planification

2. Les objectifs du SRADDET déclinés territorialement

- L'enjeu démographique
- L'enjeu de consommation foncière
- L'enjeu habitat

3. La suite des travaux

Organisation institutionnelle de l'espace azuréen

- **1 Métropole**

Nice Côte d'Azur

- **9 intercommunalités**

- CA de la Riviera Française

- CA de Sophia Antipolis CASA

- Communauté Dracénie Provence
Verdon Agglomération

- CA Var Estérel Méditerranée CAVEM

- **1 Syndicat Mixte de SCOT**: SM de
SCOT de l'Ouest des Alpes Maritimes

- **1 Pôle métropolitain**

Pôle métropolitain Cap Azur

- CA de Cannes Pays de Lérins

- CA Pays de Grasse

- CC Alpes d'Azur

- CC du Pays de Fayence

- CC du Pays des Paillons

- **1 PNR** : Préalpes d'Azur

Organisation institutionnelle des territoires

Espace Azuréen



Espace SRADDET



Communauté de communes



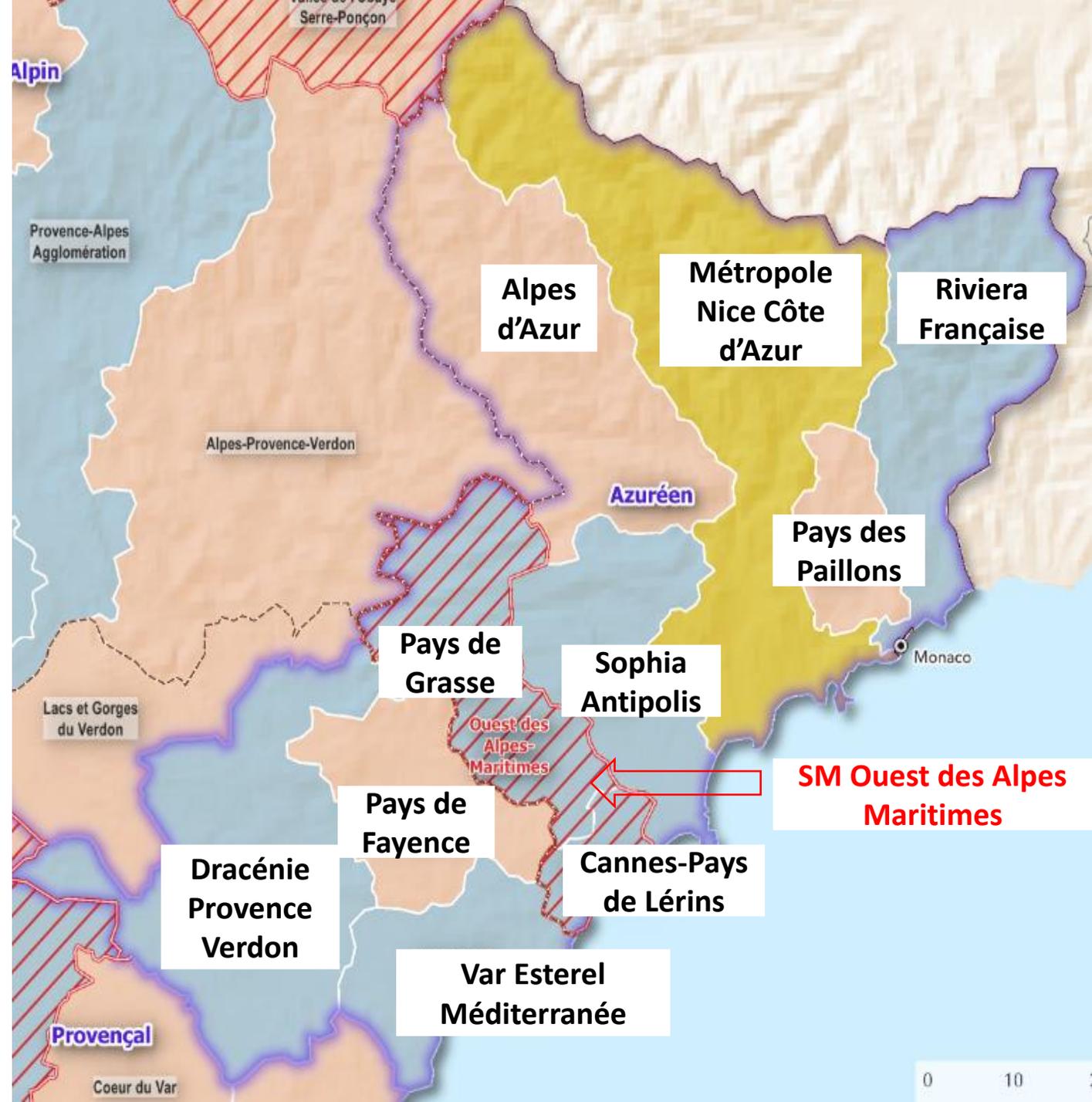
Communauté d'agglomération



Métropole



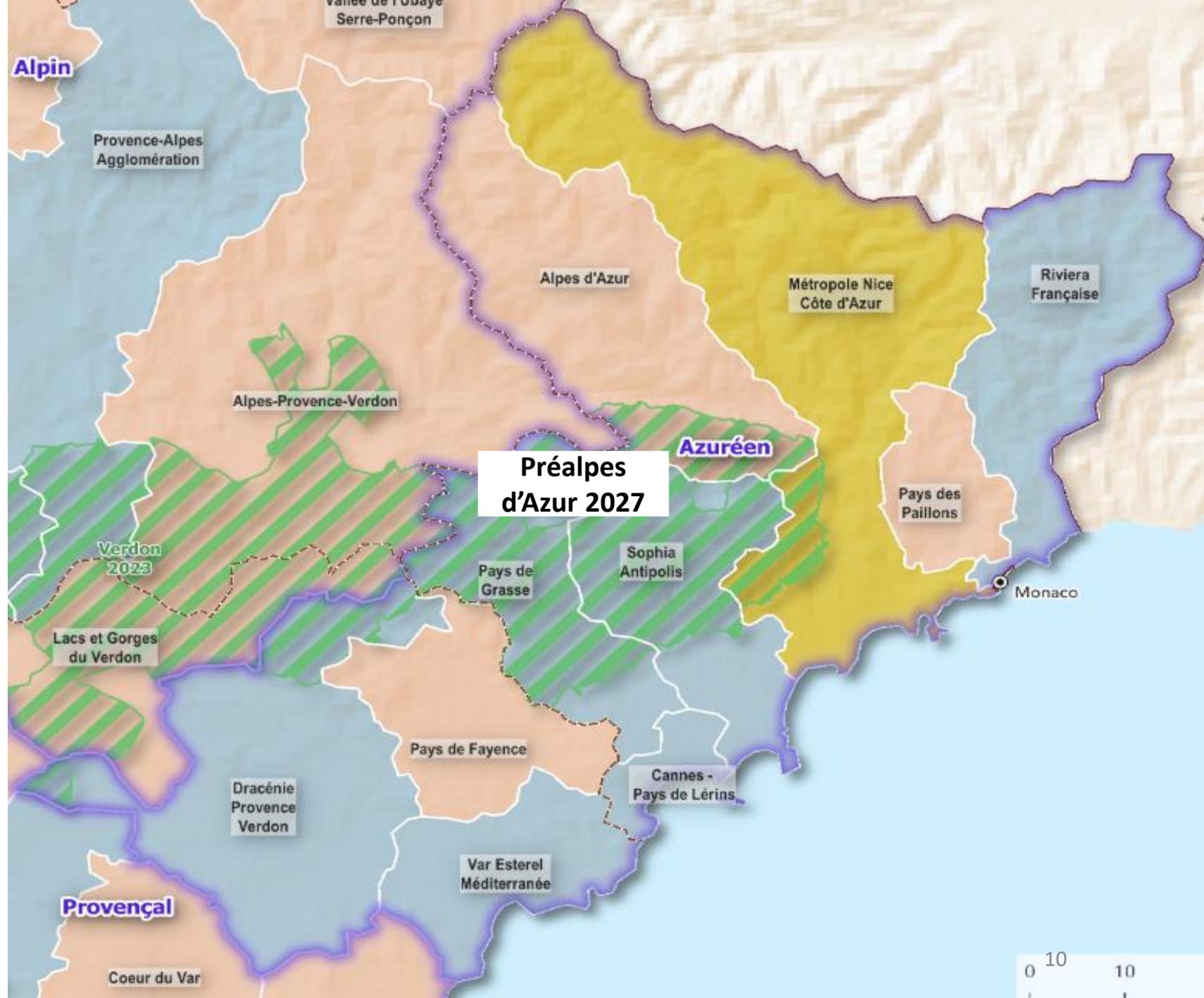
Syndicat Mixte de SCOT



Organisation institutionnelle des territoires

Espace Azuréen

-  Espace SRADDET
-  Communauté de communes
-  Communauté d'agglomération
-  Métropole
-  PNR (date maximale de fin de validité de charte)



Démarches de planification de l'espace azuréen

1- Documents d'urbanisme :

- **6 SCOT arrêtés ou approuvés** : SCOT du Pays de Fayence, SCOT de la Dracénoise, SCOT Ouest des Alpes Maritimes, SCOT de la Riviera, SCOT du Pays des Paillons, SCOT de la CAVEM
- **2 SCOT en élaboration ou en révision** : SCOT Alpes d'Azur, SCOT de Sophia Antipolis
- **1 PLUi approuvé**: PLUM de Nice Côte d'Azur

2- Plan de Déplacements Urbains :

- 3 PDU approuvés : Pays de Grasse, CAVEM et Pays de Fayence
- 1 PDU inclus dans le PLUi de Nice Côte d'Azur
- 2 PDU en révision : CASA et Cannes Pays de Lérins

Etat d'avancement des SCOT et des PLUi

Espace azuréen



Espace SRADDET

Etat d'avancement des SCOT :



Opposable



Arrêté



En révision



En élaboration

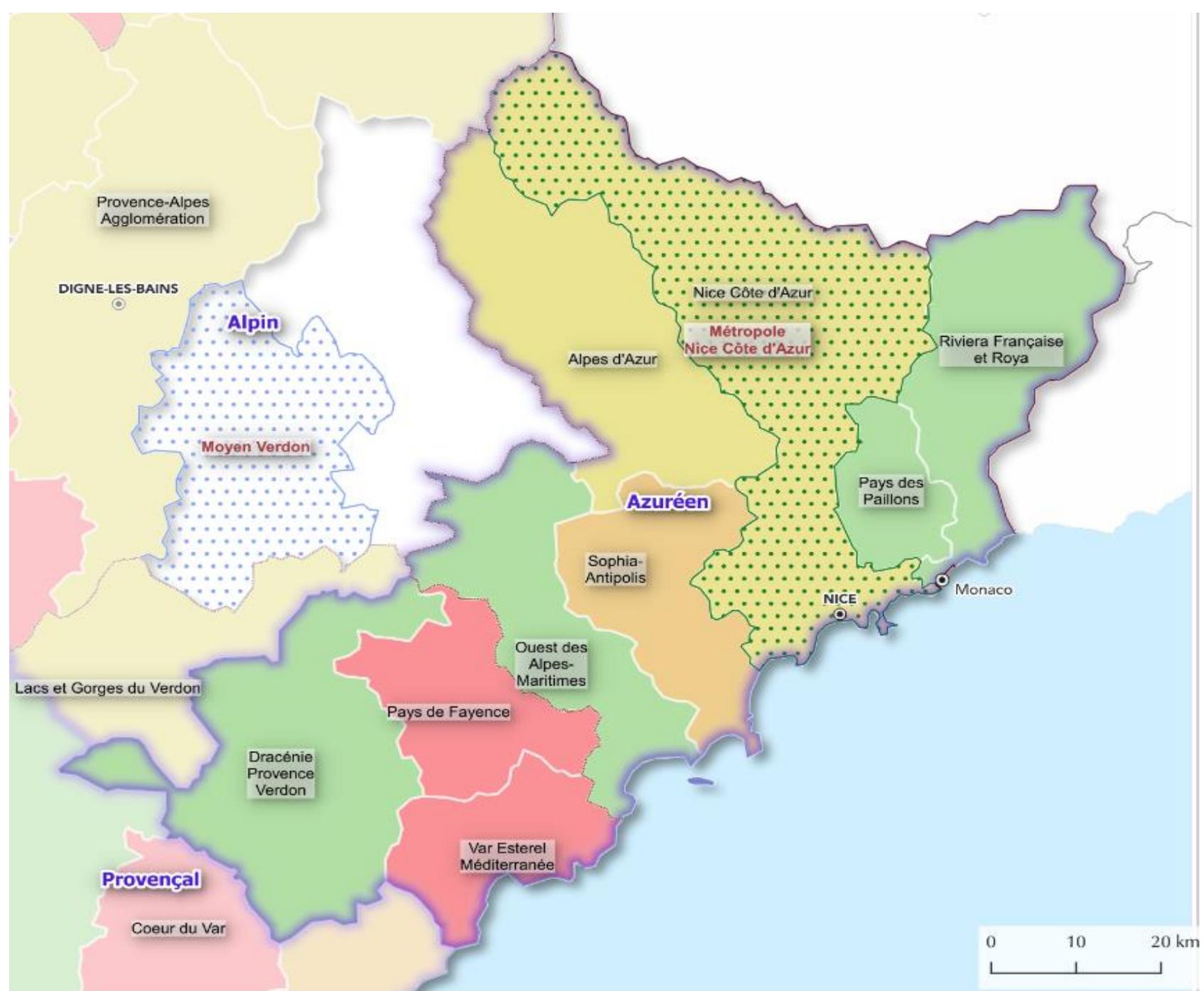
Etat d'avancement des PLUi :



Arrêté



En élaboration



Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et Plans de déplacements urbains (PDU)

Espace Azuréen

AOM :



Métropole



Communauté d'agglomération



SIVU

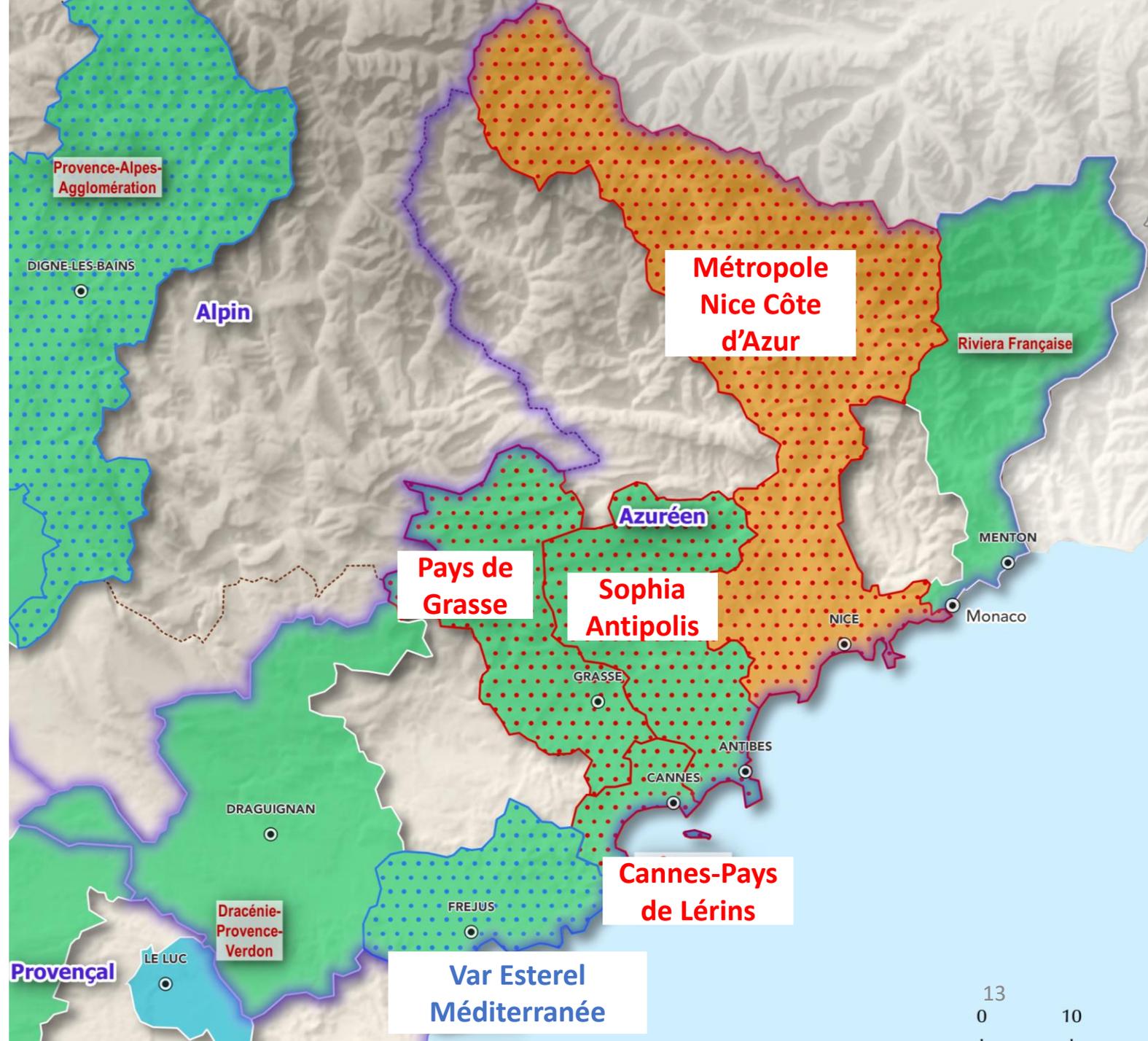
PDU :



Obligatoire



Volontaire



Démarches de planification de l'espace azuréen

3- Plan Climat Air Energie :

- 2 arrêtés: Nice Côte d'Azur, CAVEM
- 3 en élaboration: CA du Pays de Grasse, CA Cannes Pays de Lérins, CA Sophia Antipolis

4- Charte de Parc Naturel Régional – durée d'application :

- PNR des Préalpes d'Azur: jusqu'en 2027

Etat d'avancement des PCAET

Espace Azuréen



Espace SRADDET

PCAET :



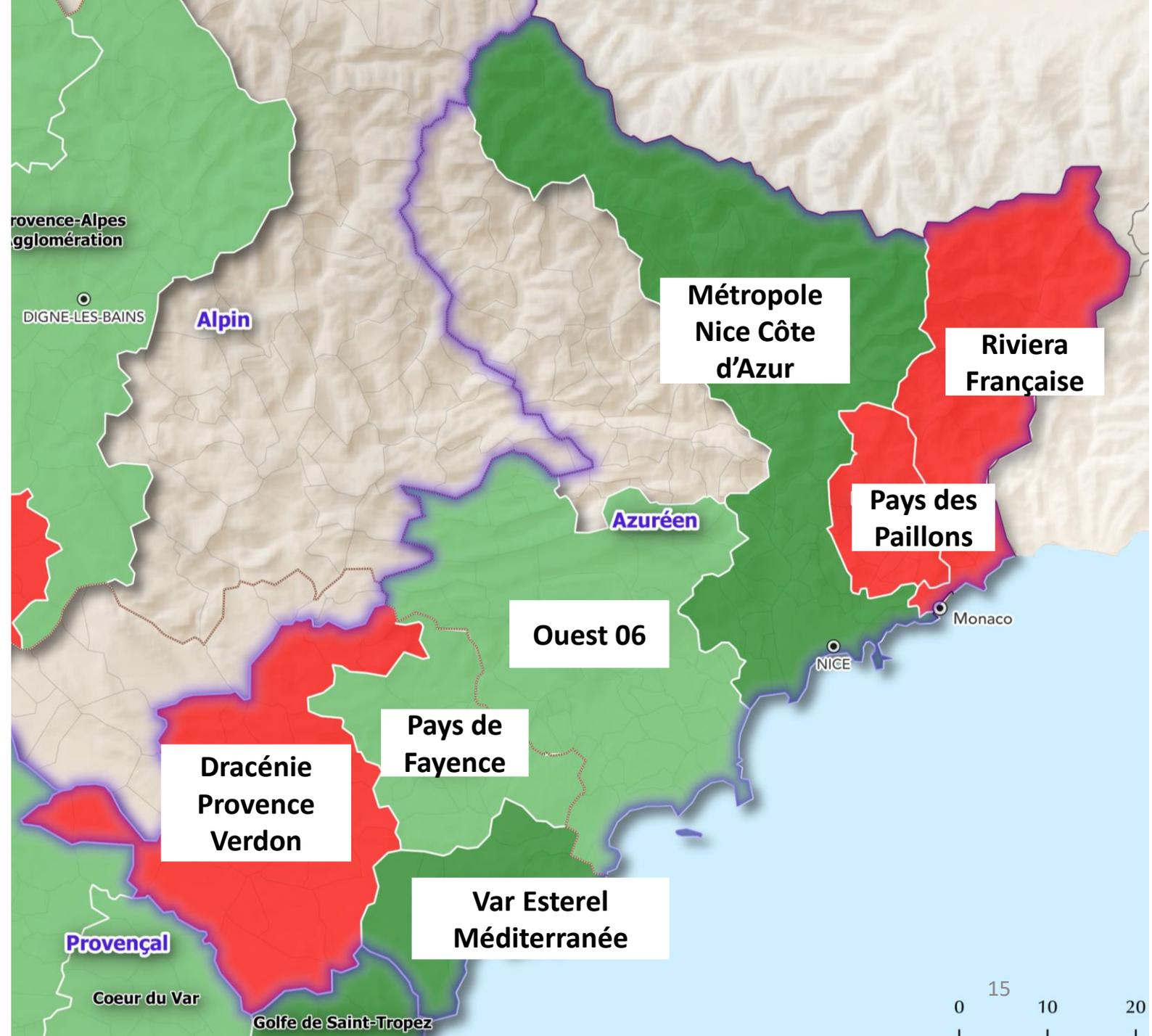
Arrêté



En construction



A réaliser



L'ENJEU DEMOGRAPHIQUE

Projection démographique de l'INSEE (scénario central à 2030 et 2050)

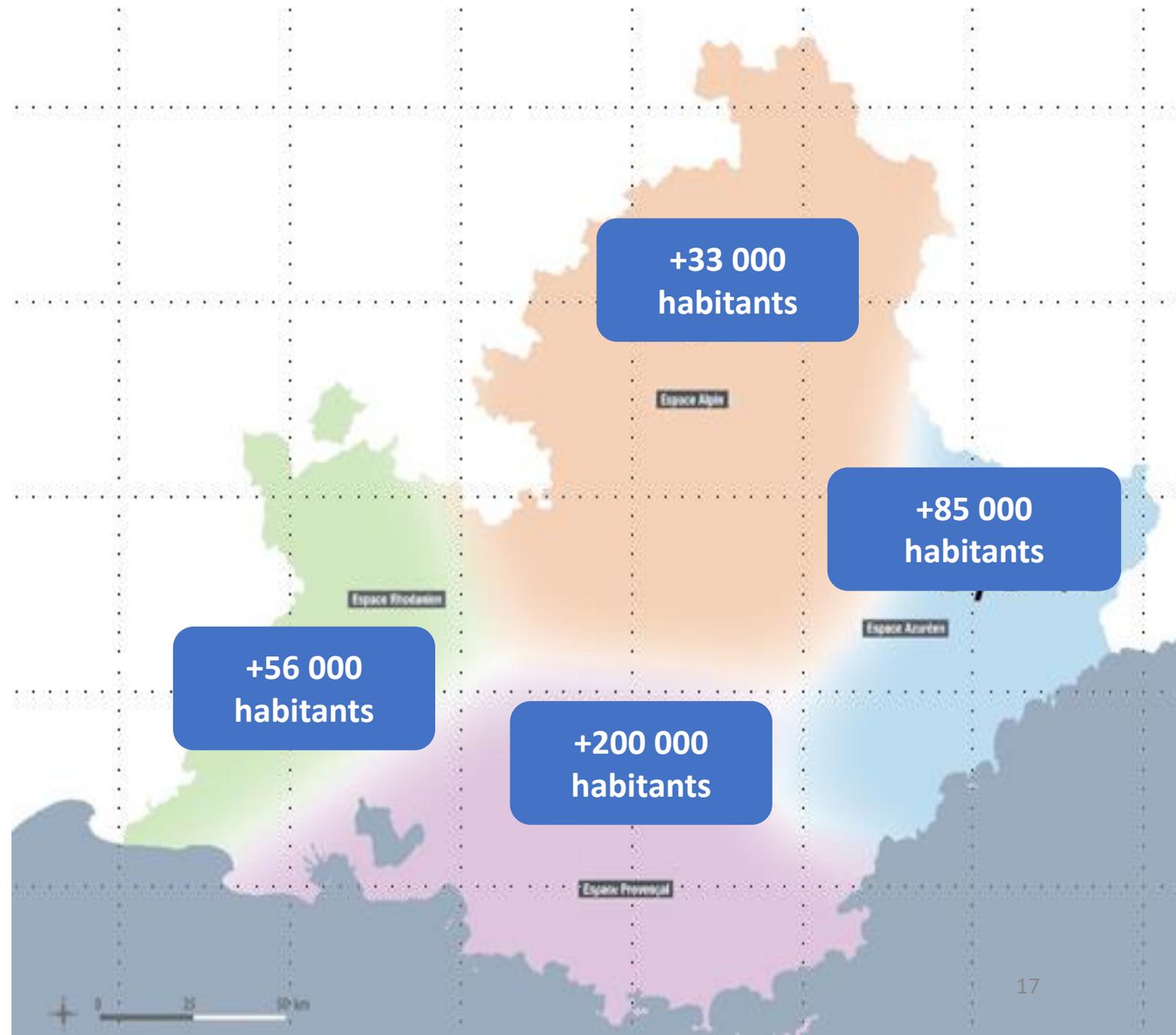
le scénario central projette un taux de croissance démographique moyen de 0,2% en PACA contre 0,4% au niveau national



L'enjeu démographique: ce que le SRADDET demande

Un taux annuel moyen
d'accroissement démographique
régional *de 0,4%*

**374 000 habitants
supplémentaires en 2030**
répartis selon des objectifs
différenciés pour les 4 espaces,
et tenant compte de la stratégie
urbaine régionale



L'enjeu démographique: ce que le SRADDET demande

La croissance démographique doit se concentrer dans les métropoles, en priorité dans les centralités identifiées dans la stratégie urbaine régionale

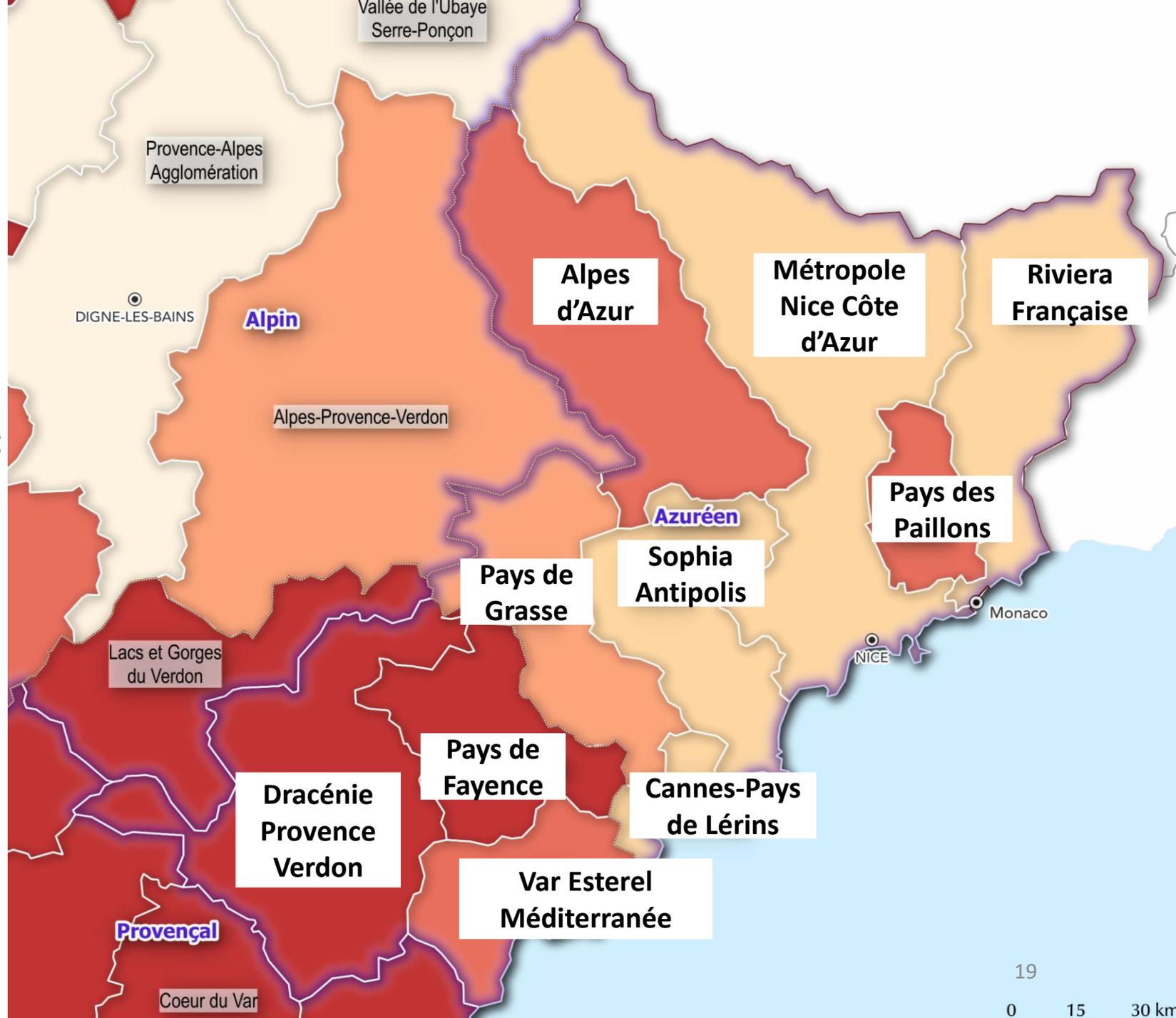
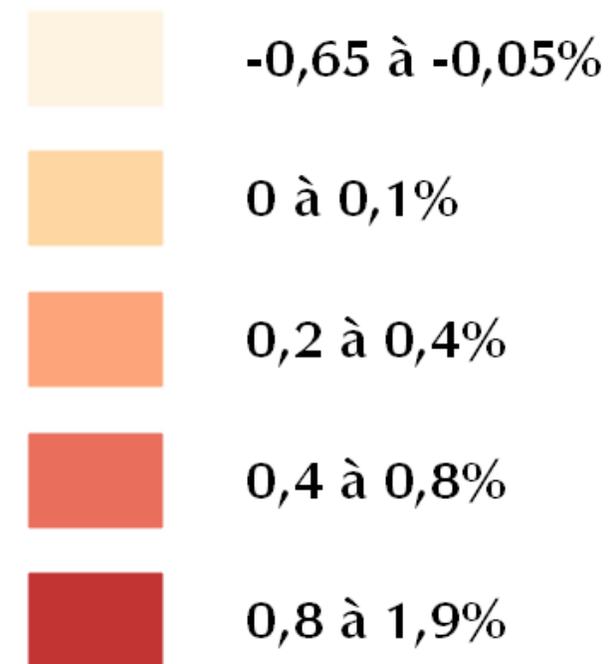
Un triple enjeu pour le SRADDET :

- Anticipation du phénomène de vieillissement de la population et des besoins qui lui sont liés
- Equilibre du peuplement régional, et maintien de la population active
- Modulation territoriale entre les grands espaces régionaux

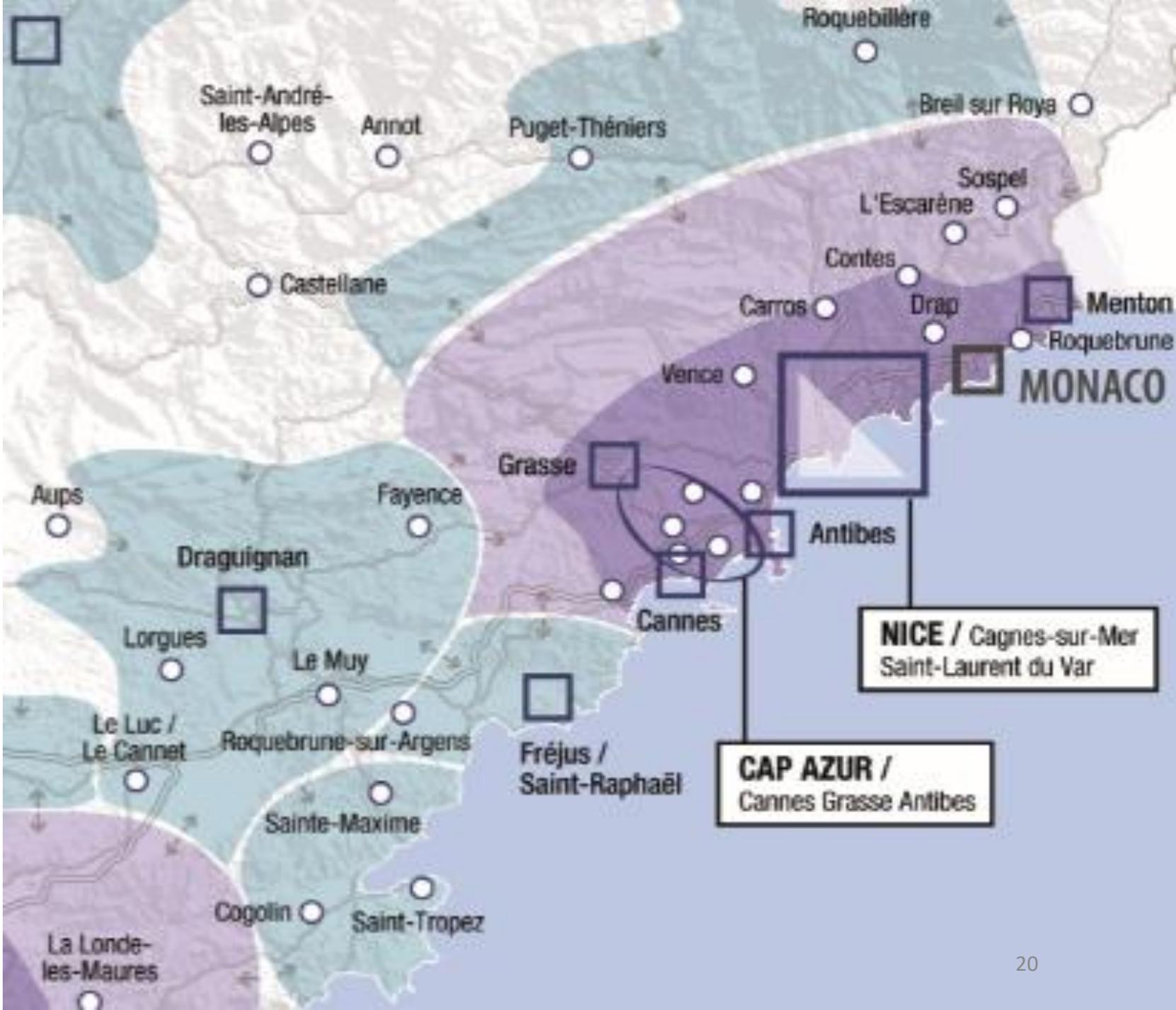
Taux de variation annuel moyen de la population par EPCI, entre 2010 et 2015

Taux de l'espace : 0,25%

Taux de variation annuel par EPCI :



La stratégie régionale dans l'espace azuréen



Répartition de la croissance dans les centralités : l'attractivité du péri-urbain

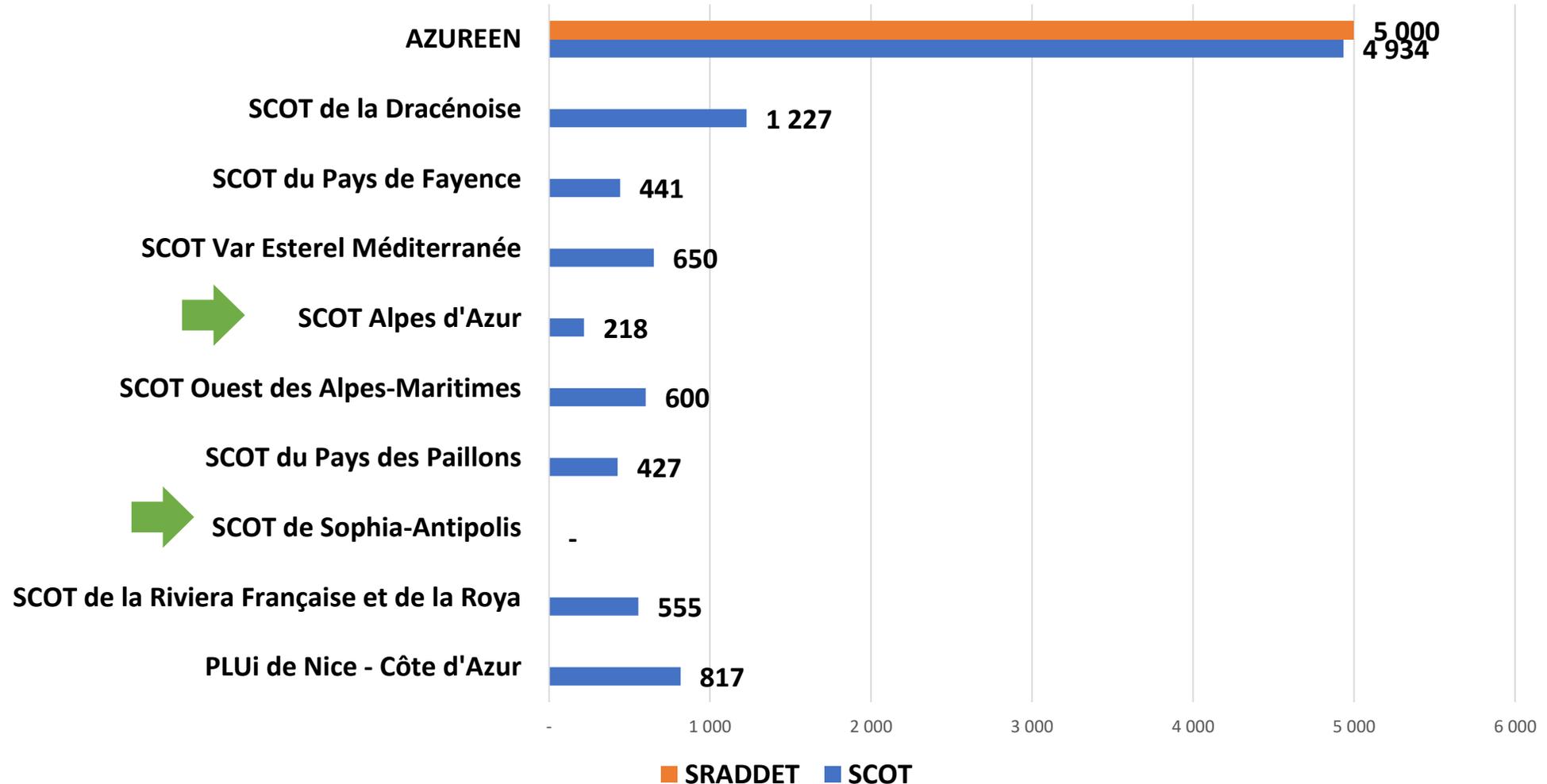
Niveau de l'armature régionale	Part de la population en 2014	Part dans la croissance de la population régionale 2006 – 2014	Part dans la consommation d'espaces résidentiels régionaux 2006 - 2014
1- Centralités métropolitaines	32 %	7 %	4 %
2- Centres régionaux	21 %	22 %	13 %
3- Centres locaux et de proximité	18 %	13 %	22 %
4- Non centralité dans l'aire d'influence d'un pôle urbain	24 %	47 %	46 %
5- Autres communes	4 %	11 %	16 %
Région	100 %	100 %	100 %

Sources: INSEE RP et Ocsol CRIGE 2006-2014

→ On constate que la croissance démographique et la consommation foncière se réalisent en dehors des centralités identifiées (centralités 4 et 5)

Apport annuel de population – Espace azuréen

Objectifs SRADDET / SCOT (nombre d'habitants)



Documents soumis au SRADDET

Indice de vieillissement de la population (plus de 65 ans en 2015, par EPCI)

Indice de l'espace : 53,1%

 Espace SRADDET

Indice de vieillissement par EPCI :

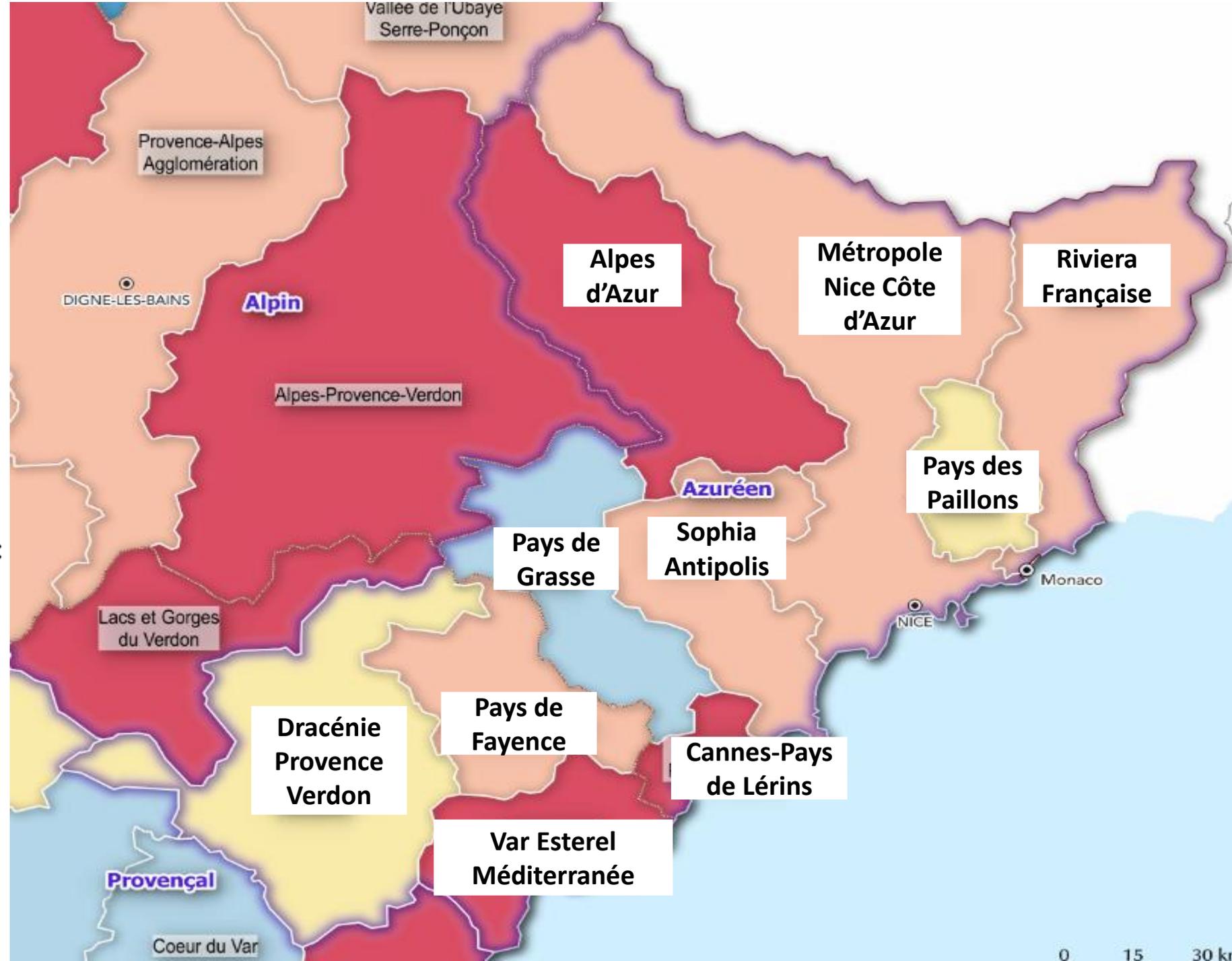
 42,8 à 44,7%

 45,1 à 47,1%

 48,1 à 49,5%

 50 à 55,4%

 56 à 62%



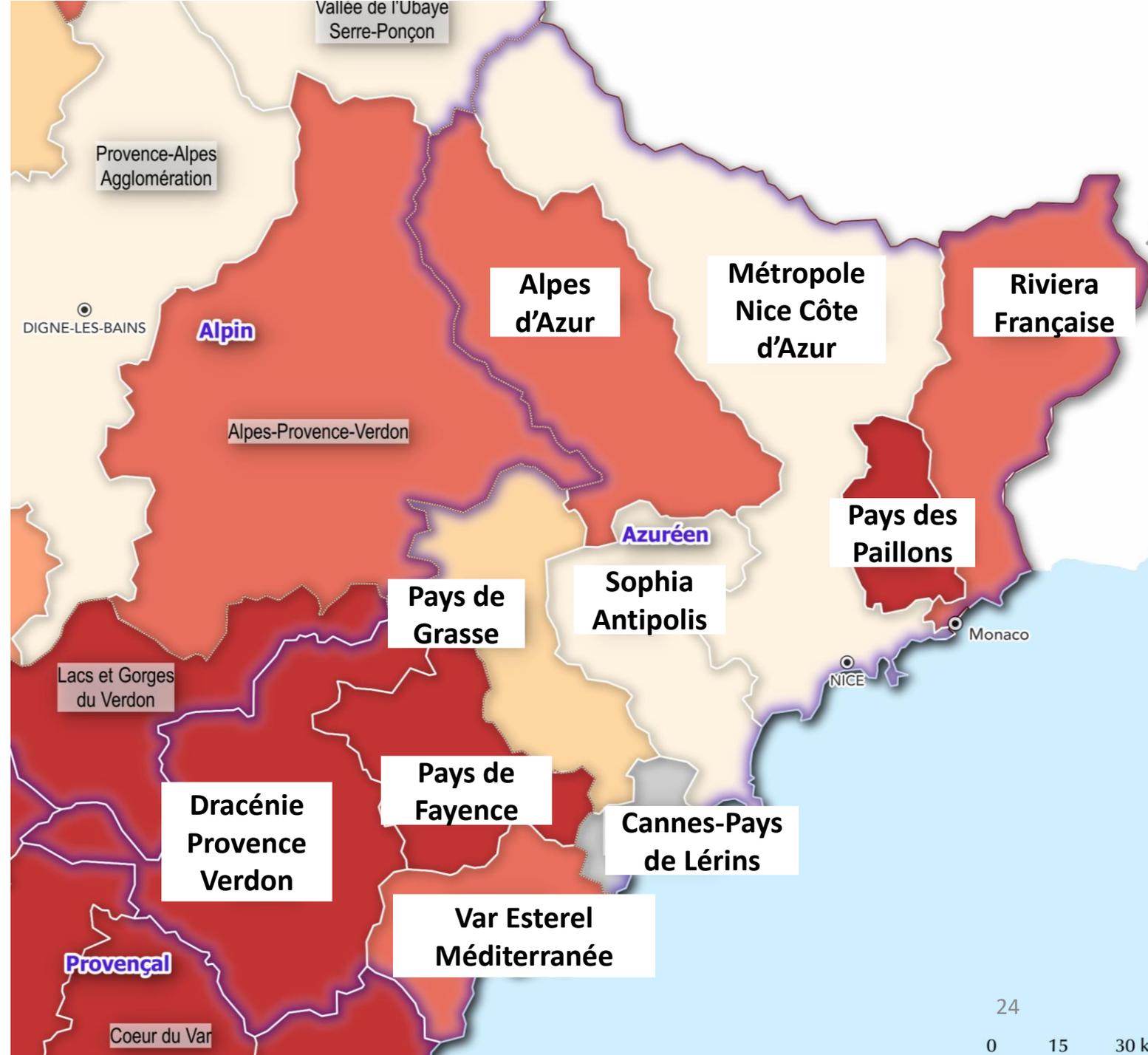
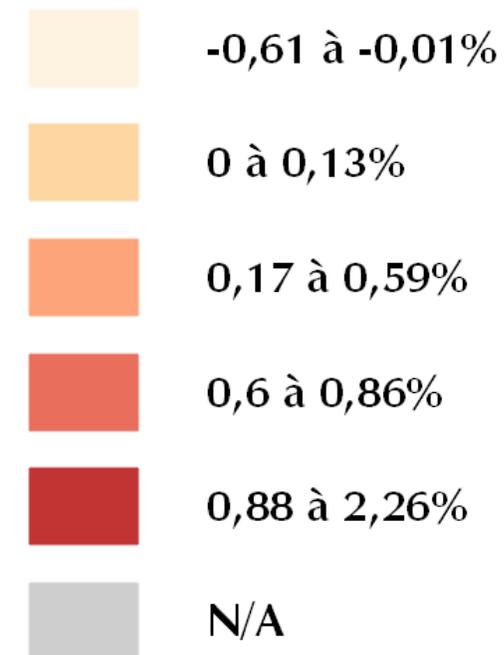
Les mouvements migratoires internes à la région

des territoires soumis à de fortes pressions

Taux de variation annuel moyen dû au solde apparent des entrées-sorties par EPCI, entre 2010 et 2015

Taux de l'espace : 0,16 %

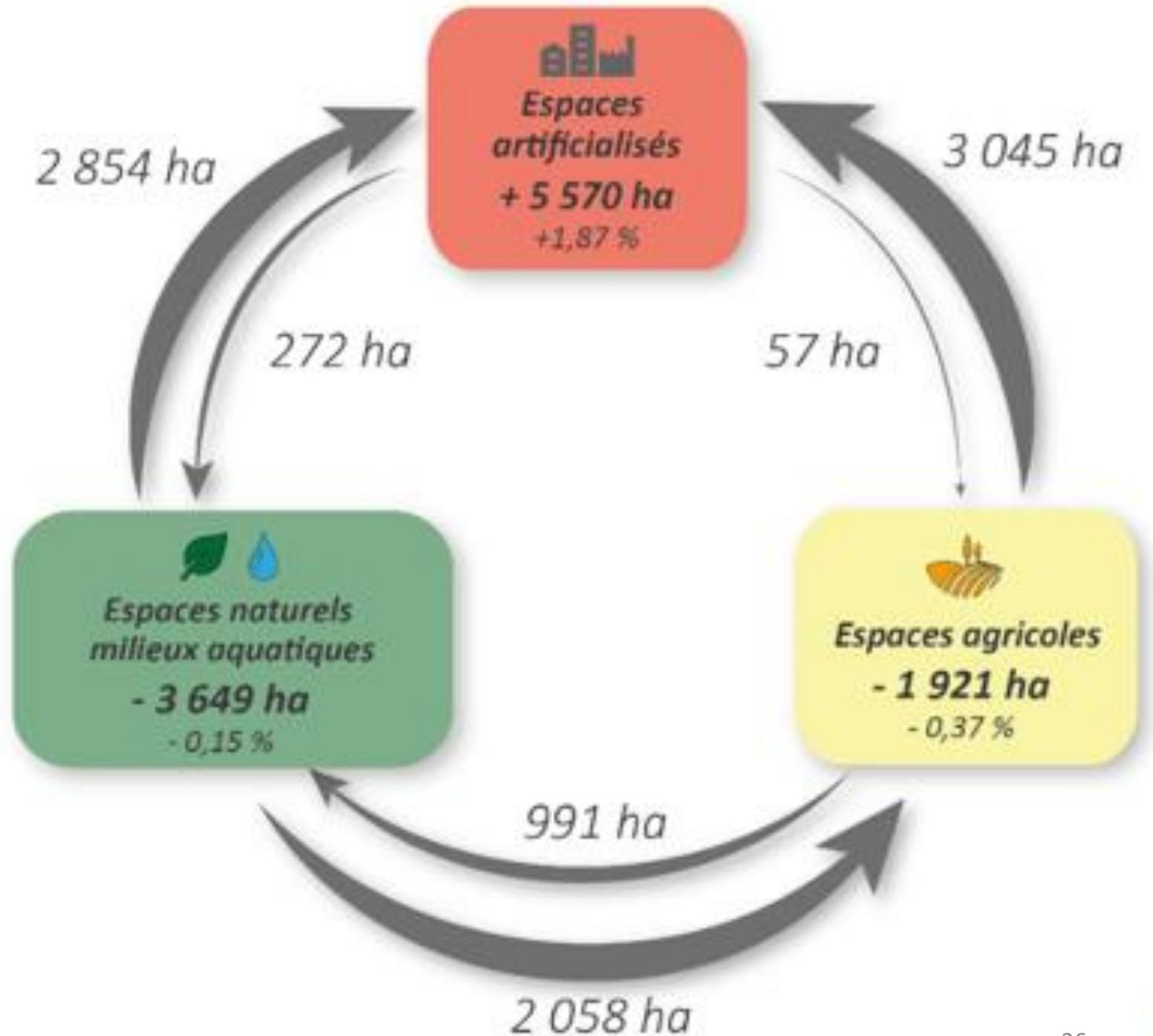
Taux de variation annuel par EPCI :



L'enjeu de consommation foncière

L'enjeu de consommation foncière: progression des espaces artificialisés dans la région entre 2006 et 2014 (+1,9%)...

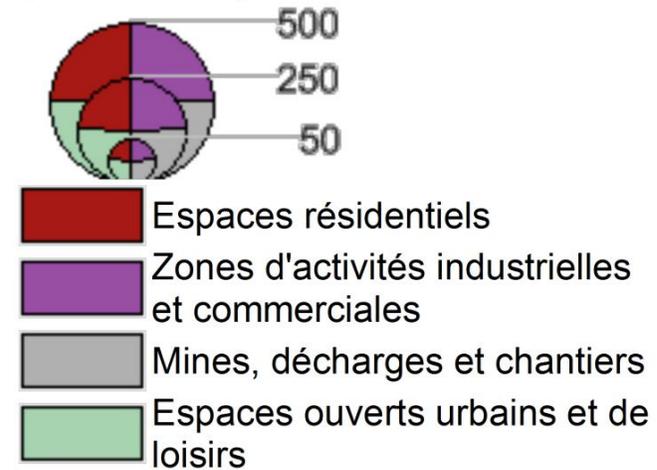
Les nouveaux espaces artificialisés entre 2006 et 2014 de la région et les mutations observées entre les trois grands types d'espaces



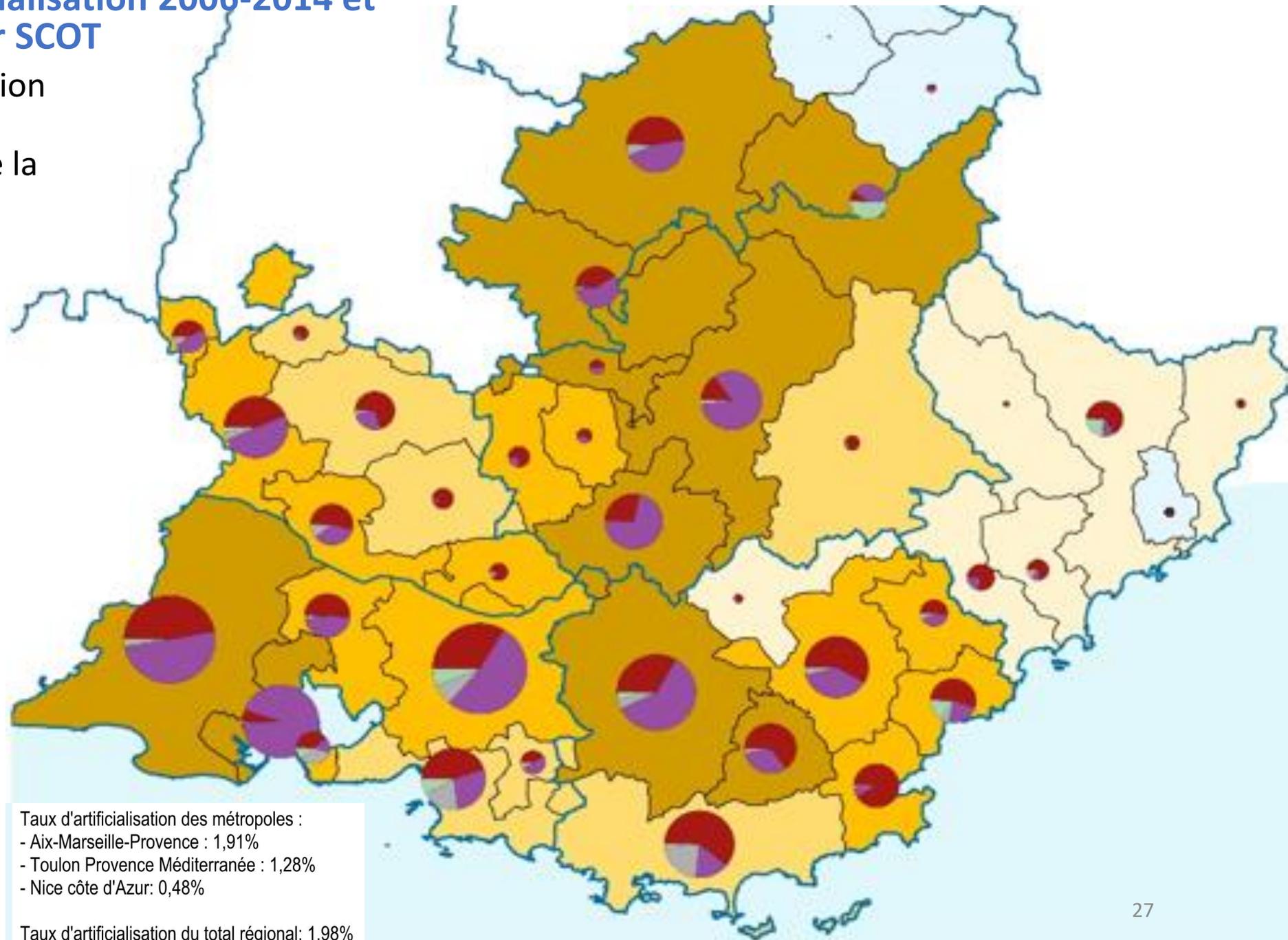
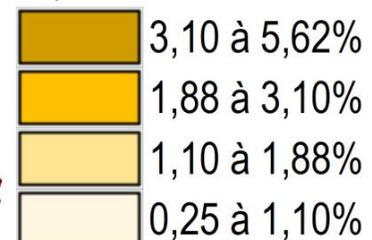
Taux d'évolution de l'artificialisation 2006-2014 et type d'espaces produits par SCOT

Une évolution de l'artificialisation plus marquée le long des autoroutes et dans la vallée de la Durance

Typologie des nouveaux espaces artificialisés produits
(Surfaces en ha)

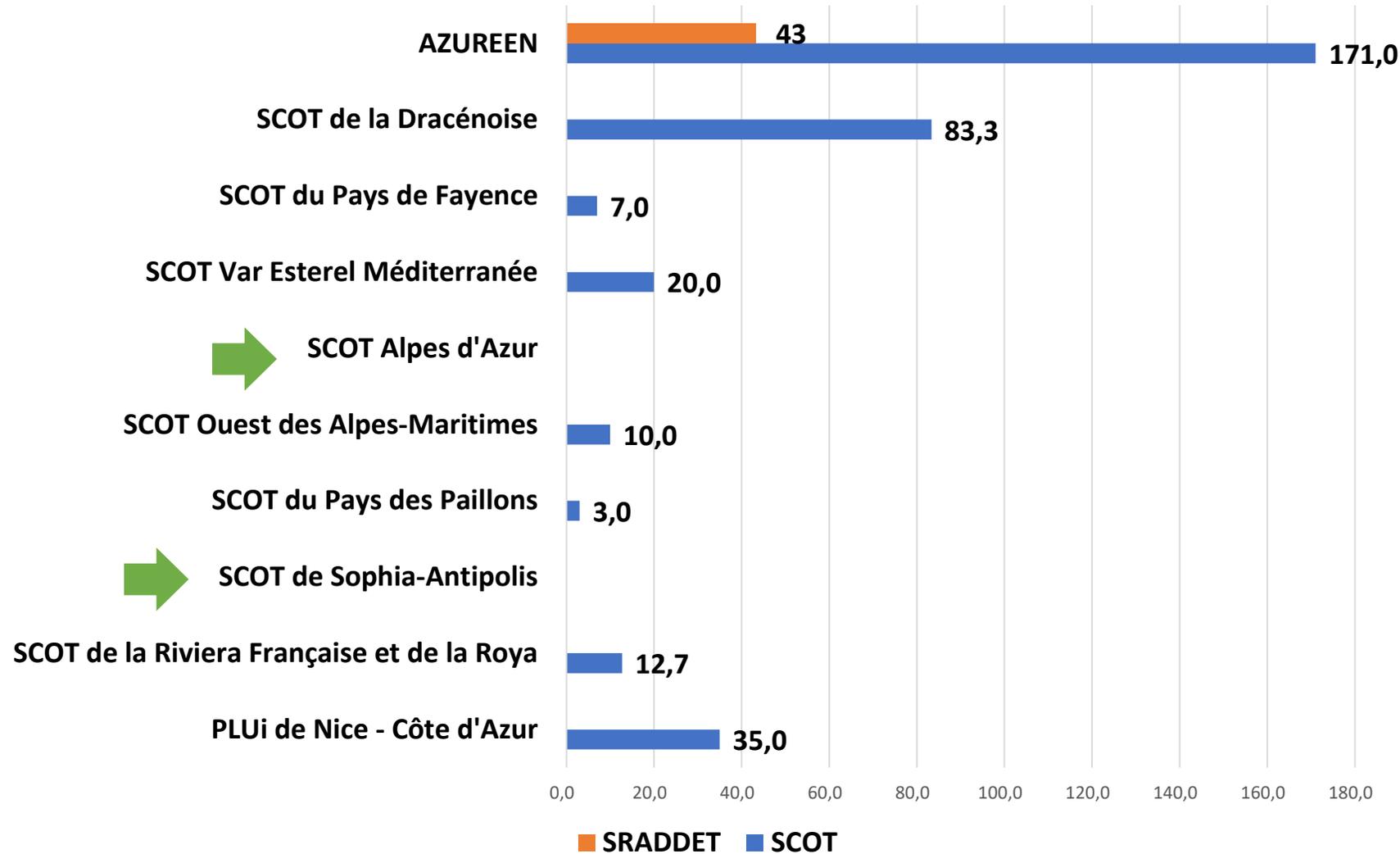


Taux d'artificialisation des sols (en %)
(Nouveaux espaces artificialisés 06-14 sur espaces artificialisés de 2006 en ha)



Consommation foncière– Espace azuréen

Objectifs SRADDET / SCOT de consommation foncière ha/an



Documents soumis au SRADDET

L'enjeu habitat à l'échelle de l'espace azuréen

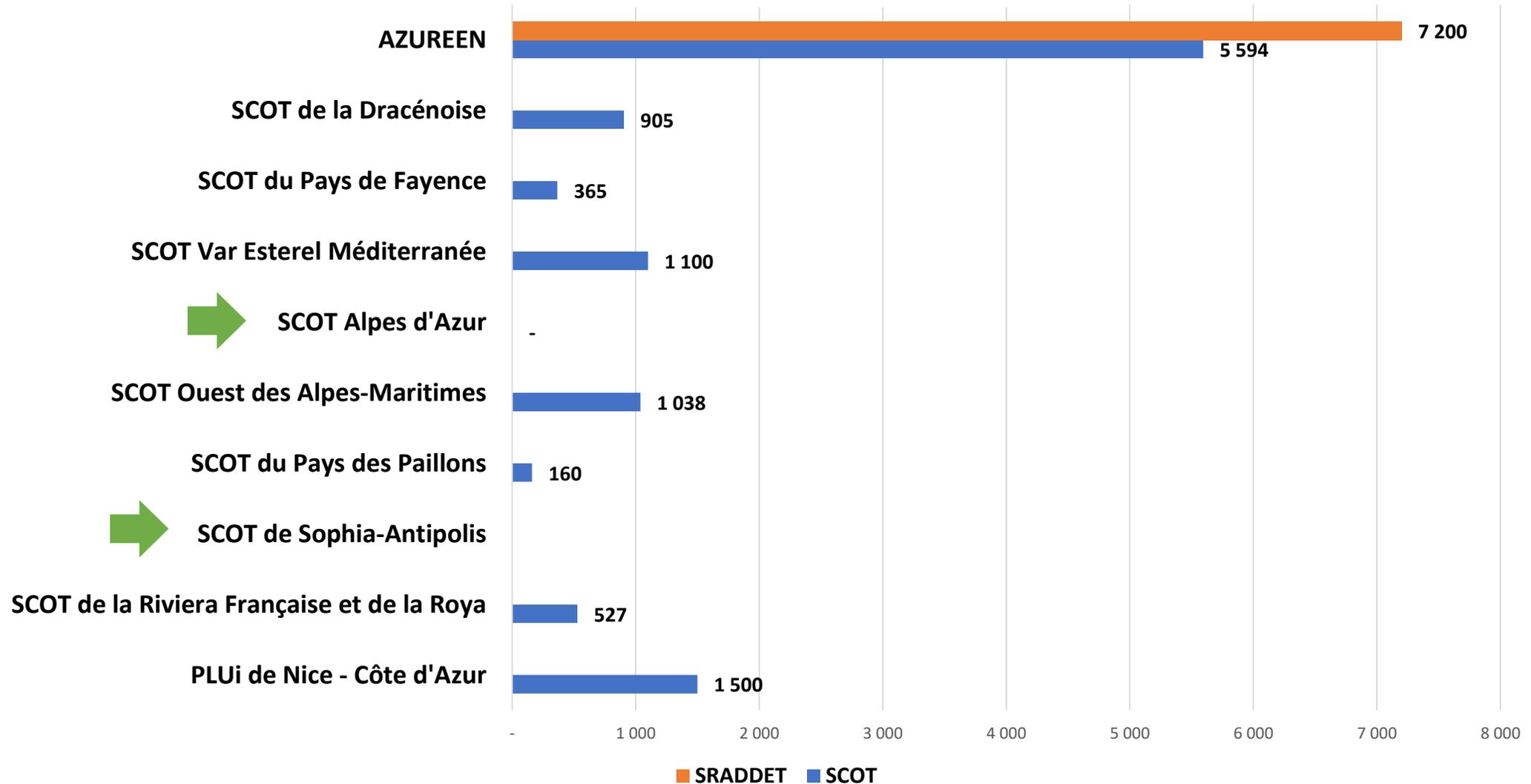
Objectif SRADDET: une production de 30 000 logements neufs et réhabilités par an à l'horizon 2030

Objectif SRADDET espace azuréen: une production annuelle de 7 200 logements neufs et réhabilités

- 50 % de la production dédiée au logement abordable à destination des jeunes et des actifs
- localisée prioritairement dans les trois niveaux de centralité identifiés dans la stratégie urbaine régionale,
- maîtrise du développement des résidences secondaires

Production annuelle de logements – Espace azuréen

Objectifs SRADDET / SCOT



Documents soumis au SRADDET

Débat :

- Comment moduler les objectifs au sein de l'espace en matière de **croissance démographique** pour atteindre les objectifs du SRADDET?
- Comment moduler les objectifs au sein de l'espace en matière de **consommation foncière** pour atteindre les objectifs du SRADDET ?
- Comment moduler les objectifs au sein de l'espace en matière de **production de logements** pour atteindre les objectifs du SRADDET ?